

La gouvernance, c'est quoi?

Mécanismes, structures, outils et pratiques qui permettent à un conseil d'administration:

- De s'assurer que les meilleures décisions sont prises pour le bien de l'organisation pour assurer sa pérennité
- De respecter ses obligations fiduciaires (financières, légales, éthiques, etc.)
- De rencontrer ses responsabilités sociales
- D'optimiser et maintenir une culture d'imputabilité dans l'organisation

LE RÔLE DES CÉD, À TITRE DE GOUVERNANTS, PAR RAPPORT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES, LEUR BIEN-ÊTRE ET LEUR CONSTRUCTION IDENTITAIRE, C'EST QUOI?

- 1 Le CÉD tient le district scolaire responsable de **l'atteinte des attentes des élèves par rapport à leurs apprentissages, leur bien-être et leur construction identitaire** en évaluant la direction générale régulièrement, par le biais des rapports de vérifications reçus.

Le CÉD communique ses **attentes élevées** quant à la réussite de tous les élèves par ses politiques de gouverne et en adoptant un plan éducatif de district développé en collaboration avec le personnel et la communauté. Le CÉD vérifie régulièrement le progrès vers les objectifs énoncés dans ce plan et s'assure qu'il respecte la mission du district, la vision et les valeurs de la communauté.
- 2 Le CÉD s'assure que le district scolaire a un **plan d'amélioration continue**
(a) en suivant un calendrier de révision de rapports de vérification
(b) en s'assurant qu'il y ait une cohésion entre le plan éducatif du district et les plans d'amélioration des écoles
(c) en procédant à l'examen annuel de ces plans et en formulant des recommandations à ce sujet
- 3 Le CÉD **mobilise la collectivité locale**, s'assure que les valeurs importantes pour la communauté et ses attentes pour les écoles soient reflétés dans les décisions qu'il prend en sollicitant les commentaires d'une grande variété de personnes de la collectivité et du personnel. C'est un des rôles important et reconnu des conseils scolaires, depuis leur instauration en 1816 au N.-B.
- 4 Le CÉD **travaille en tant qu'équipe efficace et collaborative**
(a) il travaille en collaboration avec la direction générale pour établir un engagement envers la réussite de tous les élèves;
(b) il est en formation continue;
(c) il utilise un processus collaboratif pour parvenir à une prise de décision éclairée.
- 5 Le CÉD **créé des conditions qui favorisent la réussite des élèves et du personnel à l'échelle du district**
(a) il fournit les éléments essentiels à l'apprentissage, une technologie et des installations de haute qualité
(b) il élabore un plan à long terme pour les installations - construction et entretien
(c) il promouvoit des relations saines
(d) il favorise l'amélioration continue à l'échelle du district
(e) il plaide auprès des décideurs pour que les élèves et le district scolaire aient les conditions requises pour réussir
- 6 Le CÉD est indissociable du système éducatif car il est la seule entité dans celui-ci, par sa position et par l'aspect légal de son rôle, qui est en mesure :
(a) d'assurer une gouvernance responsable,
(b) fixer des attentes élevées en matière d'apprentissage des élèves,
(c) créer les conditions nécessaires à la réussite des élèves et du personnel, à l'échelle du district scolaire,
(d) tenir les enseignants et les administrateurs responsables de la réussite des élèves, leur bien-être et leur construction identitaire,
(e) faire participer la communauté locale
Lorsque le CÉD ne comprend pas et n'accomplit pas ces tâches essentielles, elles ne sont pas réalisées. Les élèves, le personnel et le district en sont privés.
- 7

LA VISION DE LA PALC, POUR LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME SCOLAIRE, C'EST QUOI?



- V3 **Gouvernance du système scolaire**
Développer et mettre en oeuvre des mécanismes qui assurent une participation et un engagement accrus des élèves, des parents et des personnes représentant les divers secteurs de la communauté à la gouvernance du système scolaire.
- Quelques unes des pistes d'actions
- Analyser les structures actuelles de gouverne par la communauté francophone et, s'il y a lieu, effectuer des changements afin de mettre en place des mécanismes permettant un plus grand engagement de la part de la communauté.
 - Mettre en oeuvre au sein du système éducatif, des mécanismes, qui:
 - assure la participation des parents et qui reflète la diversité de la population scolaire (ex.: parents ne parlant pas le français, parents issus de l'immigration, parents d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage à l'école);
 - assure une réelle participation des jeunes à la gouvernance scolaire;
 - favorise la participation communautaire;
 - favorise une participation multisectorielle (ex.: arts, économie)
- Voir #4 dans le rôle des CÉD
- V4 **Leadership partagé**
Mettre en oeuvre des mécanismes de collaboration interministérielle, intersectorielle et communautaire qui assurent la cohérence des actions ainsi que des transitions harmonieuses tout au long du parcours éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte.
- Voir #4 dans le rôle des CÉD
- V5 **Amélioration continue**
Doter le système éducatif acadien et francophone d'un mécanisme d'amélioration continue qui responsabilise l'ensemble des partenaires en éducation envers la réussite éducative et la construction identitaire.
- Pistes d'actions
- Doter le système éducatif acadien et francophone d'un cadre stratégique qui valorise la collaboration de l'ensemble des partenaires et qui prévoit:
 - une planification à long terme
 - un processus de reddition de compte
 - les moyens d'évaluation nécessaires
 - une stratégie de communication des mesures de planification et de reddition de compte
 - Nommer une instance responsable des suivis au processus de reddition des comptes, tel un comité permanent composé de membres du ministère, des districts scolaires, du secteur de la petite enfance, de la communauté et autres.
- Voir #1, 2, 3, 4, 6 dans le rôle des CÉD

BIBLIOGRAPHIE

- Leithwood, K. (2013). Les conseils scolaires performants et leur leadership.
Lorentzen, I. J. (2013). The Relationship Between School board Governance Behaviors and Student Achievement.
Lorentzen, I. J. (2017). The Science of Student Achievement - Adhering to Board Standards Impacts Districtwide Student Success.
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. (2014). La politique d'aménagement linguistique et culturel - Un projet de société pour l'éducation en langue française.
Washington State School Directors' Association. (2009, 06 27). Washington School Board Standards. (WSSDA)